

tes sortes d'autres marques d'estime. Je l'avertis que l'adoption de cette mesure provoquera plus de complications qu'il ne saurait imaginer.

Le ministre peut sourire. Il peut en rire, mais je lui conseillerais de faire une tournée au pays. Ne commettez pas de maladresse. S'il veut savoir ce qui se passe, qu'il aille parler aux bénéficiaires de la pension de la vieillesse. Mettez un peu de logique dans ce que vous essayez de faire avant que cela ait des effets fâcheux. Le ministre est peut-être trop occupé pour aller enquêter sur place. Nous savons tous combien il a été pris par tout ce projet. Mais il ferait bien de tenir compte de ce qu'on dit au pays. Il devrait songer aux effets qu'aura une évaluation des ressources qui lui suscitera des embarras comme elle en suscitera à la mise en œuvre du bill, en annulant tout le bien qu'il tente d'apporter.

M. H. W. Herridge (Kooenay-Ouest):

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire que, ce soir, le discours du député de Simcoe-Est (M. Rynard) m'a plu et qu'à tout prendre j'ai aimé aussi celui du député de Medicine-Hat (M. Olson). Sa thèse m'a plu, mais je ne suis pas d'accord quand il dit que nous devrions épargner 100 millions en les enlevant à Radio-Canada. Je trouve parfois que les émissions de Radio-Canada sont d'un goût douteux, mais je sais reconnaître que cette société fait œuvre utile au Canada en développant la culture canadienne, en favorisant l'unité de notre pays et ainsi de suite.

Je prends la parole pour appuyer les députés qui ont exhorté le ministre à faire bon usage de la loi sur la sécurité de la vieillesse, afin d'accorder une augmentation de \$30 par mois à tous ceux qui ont droit à la sécurité de la vieillesse aux termes de la loi. Je ne reprendrai pas les excellents arguments invoqués par les membres de l'opposition. Je ne citerai pas leurs chiffres. J'ai l'intention d'aborder la question sous un angle un peu différent. Quand on prend la parole à la fin d'un débat comme celui-ci, on a entendu répéter bon nombre d'arguments.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les discours du ministre à l'étape de la résolution et de la deuxième lecture. Il faut dire à son honneur qu'il a défendu le mieux possible la position du gouvernement. Je puis dire que le ministre jouit d'une grande popularité de ce côté-ci de la Chambre. Nous l'aimons tous. Il aborde d'une façon fort sympathique et tout à fait désarmante, oserai-je dire, les problèmes que nous signalons à la Chambre. Et il nous est d'autant plus difficile de lui adresser de sévères reproches à l'occasion. Le ministre ne pouvait pas mieux défendre la position du gouvernement, à condition que nous acceptions de nous écarter des principes fondamen-

taux de la loi sur la sécurité de la vieillesse. Certains députés de ce côté-ci de la Chambre ont comparé le ministre à Scrooge. Je préfère être plus charitable. Je l'appellerai plutôt un ministre difficile à ce sujet.

Monsieur l'Orateur, au cours de son exposé, il a dit que pour se conformer aux principes de la loi sur la sécurité de la vieillesse le pays dépenserait 100 millions maintenant et jusqu'à 200 millions en 1970. Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire—et je veux que la Chambre le sache—que je ne suis pas un rêveur lorsqu'il s'agit de questions d'argent. Je n'ai pas l'habitude de donner mon appui aux propositions du gouvernement à moins d'être sûr qu'elles se défendent sur le plan financier. J'espère que le ministre écoutera mes observations, et qu'il tiendra compte de mes antécédents et de mon attitude sur bien des questions de ce genre. On doit reconnaître le principe dont je viens de parler, que le gouvernement soit partisan de la libre entreprise ou qu'il soit socialiste, si nous voulons faire des lois dans le meilleur intérêt de la population en général c'est en nous fondant sur de solides principes financiers.

Je parle ce soir parce que j'ai vécu en toute sécurité et que j'ai joui d'une indépendance heureuse presque toute ma vie avec un revenu qui dépassait à peine le niveau de la sécurité sociale. C'est ainsi que j'ai vécu jusqu'à ce que je sois élu député à la Chambre. Naturellement, ma situation de fortune a quelque peu changé depuis. Mais je crois que tous les programmes du gouvernement, pour être durables, doivent reposer sur une solide assiette financière.

Je m'oppose aux restrictions de la mesure actuelle pour les raisons suivantes: en premier lieu elle s'écarte des principes fondamentaux de la loi sur la sécurité de la vieillesse qui a été adoptée par la majorité des députés à la Chambre et qui a été acceptée par la majorité des Canadiens lors de l'adoption de la loi. La loi avait été adoptée après bien des interventions par des députés qui avaient fait accepter au gouvernement du temps le principe de l'universalité de la sécurité de la vieillesse.

Deuxièmement, je m'oppose à la mesure parce qu'elle prévoit, dirais-je, une forme de taxation sous de fausses représentations, car elle frappe certaines personnes qui ne pourront jouir pleinement des avantages de la loi, une fois la mesure adoptée.

Troisièmement, j'estime la mesure injuste, parce qu'elle empêchera certains pensionnés d'aller à l'étranger s'ils veulent continuer de toucher ce que le ministre appelle le revenu garanti. C'est injuste. Nombre de personnes ayant droit à la pension de la sécurité de la vieillesse sont tenues pour des raisons de santé, d'aller vivre dans un autre pays pendant un certain temps. Une modification de ce